

Invitation envoyée aux citoyennes et citoyens
des communes de Cheiry et de Surpierre
Tout ménage du 6 décembre 2019



PROJET DE FUSION DES COMMUNES DE CHEIRY ET DE SURPIERRE



Convaincus des bienfaits et des avantages d'une nouvelle fusion au sein de l'Enclave, les Conseils communaux de Cheiry et de Surpierre ont choisi d'élaborer une convention qui unit les deux communes susmentionnées. Cette démarche est tout à fait cohérente avec les projets en cours et ceux à venir, aussi ce mariage viendra compléter la fusion des anciennes communes de Surpierre et de Villeneuve au 1^{er} janvier 2017 qui est en tous points satisfaisante. L'entier des membres des deux exécutifs se sont rencontrés à plusieurs reprises et ont dressé le profil de la nouvelle commune de Surpierre, en traitant tous les domaines d'activités, la plupart étant déjà étroitement liés.

Il vous est possible de consulter la convention de fusion sur les sites internet des communes (www.cheiry.ch / www.surpierre-fr.ch), de la lire dans la Feuille officielle du canton de Fribourg de ce jour ou de l'obtenir auprès de votre administration communale (document imprimé).

Les Conseils communaux se réjouissent de vous rencontrer nombreuses et nombreux à la séance d'information en janvier prochain.

SEANCE D'INFORMATION A LA POPULATION

Le jeudi **23 janvier 2020**
à 20h00 à la grande salle de Surpierre.

VOTATION

Le dimanche **9 février 2020**.

Les membres des deux exécutifs sont unanimes et favorables à la fusion de Cheiry et de Surpierre.

Ils vous recommandent de voter **OUI** ce jour-là.

ENTREE EN VIGUEUR DE LA FUSION

Le **1^{er} janvier 2021**.